

3^E TRIMESTRE 2025

au fil de l'eau

la lettre d'information de votre Service public de l'eau

Dans cette Lettre, le Service public de l'eau vous partage **des conseils pratiques** et vous fait découvrir un tarif avantageux, pensé pour simplifier la gestion de votre abonnement.



EN CLAIR

Les nombreux avantages de l'e-facture

IL FAUT LE SAVOIR



4 millions

d'usagers sur le territoire du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF).



750 000 m³

d'eau distribués quotidiennement.

1 Accessible 24 h/24 et 7 j/7

Bénéficiez d'un accès sécurisé dans votre espace personnel pour consulter et télécharger vos factures à tout moment. La facture électronique est un document légal, au même titre que la facture papier, et peut vous servir de justificatif administratif. Ces factures sont archivées pendant cinq ans et vous êtes informé par e-mail dès leur mise en ligne sur votre espace personnel.

2 Plus pratique

En supprimant l'archivage papier, fini le stockage du courrier : vous gagnez de la place et du temps. Cela vous permettra aussi d'anticiper au mieux la réforme autour de la dématérialisation des factures, concernant les professionnels du secteur privé assujettis à la TVA, obligatoire à partir de l'automne 2026.

3 Plus écologique

Le saviez-vous ? Produire 1 kilogramme de papier nécessite en moyenne 500 litres d'eau. En optant pour l'e-facture, vous agissez en faveur de l'environnement en aidant à diminuer la consommation de ressources naturelles. Cela contribue également à réduire les émissions de CO₂ liées au transport et à la production des factures papier.

VOTRE ESPACE PERSONNEL : POUR ÊTRE AU COURANT DE TOUT

Sur votre espace personnel, vous effectuez l'ensemble de vos démarches pour gérer sereinement votre abonnement, votre consommation et beaucoup d'autres choses en quelques clics seulement.



CLIQUEZ ICI
pour vous connecter
à votre espace personnel

l'eau
D'ÎLE-DE-FRANCE
Source de confiance





Bailleur social ou syndic : bénéficiez d'une baisse de 5 % sur votre facture annuelle d'eau



Vous gérez un immeuble collectif dont les logements sont raccordés au même compteur d'eau ? Le Tarif Multi-Habitat est peut-être fait pour vous. Découvrez comment ce tarif optimisé peut alléger vos charges et simplifier la gestion de l'eau dans votre immeuble.

Le Tarif Multi-Habitat, qu'est-ce que c'est ?

Adapté à l'habitat collectif, le Tarif Multi-Habitat est une solution pratique et économique pour maîtriser vos coûts, tout en offrant un bénéfice direct aux résidents. Il favorise notamment les usagers qui maîtrisent leur consommation, conformément à la démarche de développement durable du Service public de l'eau.

Quels sont les avantages ?

5 % de baisse, au minimum, sur la part eau de votre facture, dès la première année. Ce mode de tarification permet à chaque logement de profiter d'un prix réduit sur la première tranche annuelle de consommation d'eau (comprise entre 0 et 180 m³). Il s'accompagne d'un abonnement complémentaire de 5,97 euros/trimestre par logement. Mais, rassurez-vous, le Tarif Multi-Habitat n'est appliqué que s'il baisse de 5 % au minimum la facture d'eau de votre immeuble.

FAITES UNE SIMULATION AVEC UN CONSEILLER !

Pour obtenir plus d'informations ou savoir si ce tarif est avantageux dans votre cas, vous pouvez dès maintenant faire une simulation avec l'un de nos conseillers. N'hésitez pas à contacter nos équipes par téléphone au 0 969 369 900 (du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30, appel non surtaxé).



CLIQUEZ ICI
pour en savoir plus
sur le Tarif Multi-Habitat



ÉCONOMIES

Agir au quotidien : les écogestes à connaître

Maîtriser sa consommation, c'est prendre soin d'une ressource naturelle irremplaçable, mais aussi optimiser son budget. Surveiller les fuites, installer des équipements plus économes en eau, comme des mousseurs sur les robinets ou des chasses d'eau à double débit, et avoir les bons réflexes (ne pas laisser couler l'eau inutilement, privilégier les machines à pleine charge...), autant de solutions simples pour réduire votre impact écologique au quotidien, mais aussi le montant de votre facture !

CLIQUEZ ICI
pour découvrir
d'autres écogestes



09 69 369 900*
du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h 30
et le samedi de 9 h à 12 h 30

URGENCE FUITE (24 h/24)
09 69 369 918*

leaudiledefrance.fr
(espace personnel)

L'Eau d'Île-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Site d'accueil d'Aubervilliers (93)

2, rue du Sucre (M° 12, RER E, Tram 3b).
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 45
et le samedi de 9 h à 11 h 45

* Appel non surtaxé.

Toutes les informations sur
votre eau depuis l'application
L'Eau d'Île-de-France,
Source de confiance



Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux



Conception et réalisation :
ici Barbès

Crédit photos : © Adobe Stock.

